

## BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

# Maintenance et Matériels de Construction et de Manutention

Les matériels de travaux publics et de manutention regroupent principalement les engins de : terrassement et de constructions routières, mines et carrières, voirie et réseaux divers, manutention, bâtiment et génie civil.

Le BTS en « Maintenance et Matériels de Construction et de Manutention » se prépare en deux ans, à l'issue principalement :

- d'un Baccalauréat Professionnel « Maintenance de matériels »,
- du Baccalauréat Sciences et Technologies Industrielles et du Développement Durable (STI 2D),
- d'un Baccalauréat Scientifique,
- autres (se renseigner au lycée) bac scientifiques ou professionnels.

Le technicien supérieur est un interlocuteur apprécié du chef d'entreprise.

Il est en relation directe avec la clientèle, le personnel et les fournisseurs.

## DOMAINES D'ACTIVITÉS

- Assurer la conformité fonctionnelle des machines en réalisant le diagnostic et leur remise en état,
- Assurer la démonstration des matériels et donner des conseils de choix d'un équipement, d'utilisation et de maintenance de celui-ci,
- Expertiser en proposant des solutions en tenant compte des règlements, des normes, des contraintes du chantier et d'exploitation des engins,
- Participer à la gestion de l'entreprise et à la mise en œuvre de sa politique dans les domaines technique et commercial,
- Prospector et assurer la vente des engins de T.P. et de manutention.

## SECTEURS D'EMBAUCHE

- Constructeurs, importateurs,
- concessionnaires, loueurs,
- Entreprises de travaux publics.

## MÉTIER

Technicien de maintenance / Inspecteur technique / Conseiller technique / Responsable d'atelier ou de parc / Formateur chez des constructeurs / Technico-Commercial.

## FORMATION ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Au cours de la formation, les étudiants effectueront 2 stages de nature très différente en fonction de leur origine de formation : 1 stage découverte (1 à 2 semaines) et 1 stage métiers (6 à 10 semaines).

Les stages servent de support à l'épreuve professionnelle de synthèse (connaissance entreprise, étude des cas réalisée par le candidat et contribution au fonctionnement d'un service).

## POURSUITE D'ÉTUDES

Une licence professionnelle "Vente et location de matériels et équipements de chantier et de manutention".

